



Forum Civique Européen
3-5, rue Saint Fargeau
75020 Paris - France
Tel : 0033 (0)1.43.14.39.40

CONDITIONS D'ADHÉSION AU FORUM CIVIQUE EUROPÉEN

1. CONTACTER LA TÊTE DE RÉSEAU

Si vous partagez nos valeurs et convictions, n'hésitez pas à faire partie du Forum civique européen. Pour cela, vous devez être une personne morale (association nationale, réseau européen ou plateforme nationale inter-associative), être d'accord avec les **statuts**, la **résolution fondatrice** de notre réseau ainsi qu'avec la **résolution actualisée de 2007** que vous trouverez sur notre site Internet dans la rubrique « devenir membre ».

Ensuite, vous devez présenter votre demande auprès du Conseil d'administration, comme indiqué dans le formulaire d'adhésion. Une cotisation annuelle de 20 euros est demandée aux membres du réseau.

2. ADMISSION

Le Forum Civique Européen est à la fois un réseau d'associations et ONG et un rassemblement semestriel d'acteurs associatifs européens.

Pour faire partie de l'association Forum Civique Européen, il faut être agréé par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration qui statue au 2/3 de ses membres et sans recours possible des personnes morales qui sollicitent leur adhésion.

Après réception de votre demande, vous serez invité à participer à l'Assemblée générale annuelle afin de présenter votre structure auprès de tous les membres.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.civic-forum.eu
ou à nous contacter directement :

FORUM CIVIQUE EUROPEEN
Alexandrina NAJMOWICZ, coordinatrice
3-5 rue Saint Fargeau
75020 Paris, France
Tél : +33(0)1 43 58 96 92
E-mail : anajmowicz@civic-forum.eu